



### **Représentants des employeurs**

Madame, Messieurs Gilles MESSIEZ PÔCHE (UNGE), Yves SARRAT (UNGE), Patrick GUEBELS (UNGE), Jean-Luc ROUX (UNGE), Amandine BOUCHON (UNGE), Stéphane JOUFFRAIS (CSNGT), Dominique TROUILLOT (CSNGT), Michel MEMIER (SNEPPIM)

### **Représentants des salariés**

Madame, Messieurs Philippe GRONNIER (CFTC), Noureddine BENYAMINA (CFTC), Sébastien GIRAULT (CFDT), Gérard VANHOVE (CFDT), Christian BAYLET (CFE-CGC), Brigitte AMBAL-RIBAS (FO), Gaétan NUGUES (FO), Olivier MUNOZ (CGT), Laurent TABBAGH (CGT)

### **Président**

Gaétan NUGUES (représentant du collège salarié)

### **Vice-président**

Gilles MESSIEZ-PÔCHE (représentant du collège employeur)

### **Délégué Général**

Sébastien CHATAIN

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP) DU 26 NOVEMBRE 2014**

*APGTP : 54, Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS*

RELEVÉ DES DÉCISIONS

NOVEMBRE 2014 APPROUVE 7 JANVIER 2015

## TABLE DES MATIERES

I.	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR .....	3
1.	Journée OMPL 11 décembre 2014 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.	Congrès de l'UNAPL 5 décembre 2014.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.	APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU 24 SEPTEMBRE 2014 .....	3
III.	COURRIER DE LA PRESIDENCE.....	3
1.	Courrier ACTALIANS 29 septembre 2014 (expédié).....	3
IV.	CPC N° 5 DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE .....	4
1.	Dossier d'opportunité .....	4
a)	Modifications à apporter .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
V.	LABELLISATION DES FORMATIONS .....	4
1.	Avis des CPR.....	4
a)	IEJUC.....	4
2.	Projet de courrier à ACTALIANS .....	4
VI.	FORMATION PROFESSIONNELLE.....	5
1.	Contribution formation dans la branche.....	5
2.	Répartition de la contribution unique à verser en 2016.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.	Taux légaux applicables en 2015.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.	Taux conventionnels applicables en 2016.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.	Rémunération des salariés en contrat de professionnalisation.....	5
VII.	SOUS-COMMISSION CQP TRE.....	5
1.	Sous-commission du 15 octobre 2014.....	5
IX.	DOCUMENTATION/TABLEAUX DE BORD .....	5
1.	Licenciements économiques .....	5
2.	CCP Ingénierie Infrastructure et Organisation Opérationnelle Coursus 2 .....	5
a)	Résultats examen fin session : 29 octobre 2014.....	5
3.	CCP Propriété et Organisation Opérationnelle cursus 1 .....	5
a)	Résultats examen fin session : 21 novembre 2014.....	5
4.	CQP TTF Groupe 6 : résultats examen du 03 octobre 2014.....	5
5.	CQP TTF : enquête satisfaction fin session groupes 1 à 6.....	5
6.	Suivi des communications avec ACTALIANS au 30/09/2014 .....	5
X.	QUESTIONS DIVERSES.....	5

## I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

### DECISION

La CPNEFP approuve l'ordre du jour de la réunion du 26 novembre 2014 sous réserve de changer l'intitulé du point 6 (Sous-commission Actaliens) comme suit : "*Formation professionnelle*".

## II. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU 24 SEPTEMBRE 2014

### DECISION

La CPNEFP approuve à l'unanimité des présents le relevé de décisions de la réunion du 24 septembre 2014 sous réserve des modifications suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour (décision) - Modifier la dernière phrase comme suit : "*La CFDT s'abstient de toute approbation.*"

- Approbation du relevé de décision du 24 juin 2014 (décision) - "*La CPNEFP opte pour le vote par organisation syndicale comme mentionné au premier alinéa. Le nombre de voix est égale au nombre de sièges de chaque syndicat. La majorité requise étant 50 % des voix des organisations syndicales présentes ou représentées.*" La CPNEFP renvoie cette décision à la réflexion de la CPNNC pour que cette méthode de vote soit étendue à l'ensemble des commissions nationales et régionales.

- Processus de labellisation (décision) : "*La CPNEFP décide de demander à Actaliens qu'il communique, via sa plaquette, sur la campagne de labellisation de la branche (conformément à l'accord paritaire du 04 avril 2014) ...*"

- CPC n° 5 Ministère de l'Education Nationale (décision) : "*La CPNEFP proposera que le projet de référentiel du BTS, ainsi que le déroulé de l'examen, soient analysés par les équipes enseignantes...*"

- Relance de la sous-commission GPEC (décision) : "*La CPNEFP réactive la sous-commission "GPEC" et la missionne pour collecter les données statistiques en matière d'emplois et d'employabilité auprès de l'OMPL.*"

## I. COURRIER DE LA PRESIDENCE

1. Courrier ACTALIANS 29 septembre 2014 (expédié)

### DECISION

La CPNEFP prend acte de l'envoi de ce courrier

## II. CPC N° 5 DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

### 1. Dossier d'opportunité

#### DECISION

La CPNEFP valide le dossier d'opportunité relatif à la réforme du BTS "Géomètre-Topographe" sous réserve d'y apporter les modifications demandées.

Le CPNEFP prend la décision de transmettre à chaque CPR le dossier d'opportunité pour que celles-ci puissent en parler régionalement avec les lycées.

### III. LABELLISATION DES FORMATIONS

#### 1. Avis des CPR

##### a) IEJUC

#### DECISION

La CPNEFP décide de suspendre le processus de labellisation eu égard aux formations prioritaires qui ne sont pas clairement définies dans l'accord.

La CPNEFP se chargera d'informer ACTALIANS que pendant cette suspension, la branche conserve les prises en charge actuelles.

La CPNEFP mandate le collège employeur pour qu'il formule ses souhaits de formations prioritaires pour la prochaine réunion.

La CPNEFP souhaite que les organismes de formation détaillent le contenu des formations, les moyens mis en œuvre et les intervenants pour permettre aux CPR de faire une analyse efficace des formations proposées au titre de la labellisation.

La CPNEFP propose de mettre en ligne une trame de synthèse de l'accord à l'attention des organismes de formation et du tableau de suivi élaboré par l'APGTP.

LA CPNEFP décide d'informer les organismes dont les formations n'ont pas été retenues comme "*labellisables*" parce que les dossiers ne sont pas complets.

#### 2. Projet de courrier à ACTALIANS

#### DECISION

La CPNEFP se chargera d'informer ACTALIANS que pendant la suspension du processus de labellisation des formations, la branche conserve les prises en charge actuelles.

## VI. FORMATION PROFESSIONNELLE

### 1. Contribution formation dans la branche

#### DECISION

La CPNEFP décide de maintenir les taux actuels pendant un an et propose de réfléchir à de meilleurs niveaux de prise en charge des formations.

La CPNEFP transmet à la CPNNC le projet d'avenant négocié ce jour.

### 2. Rémunération des salariés en contrat de professionnalisation

#### DECISION

La CPNEFP reporte ce point à la réunion du 07 janvier 2015.

## VII. SOUS-COMMISSION CQP TRE

### 1. Sous-commission du 15 octobre 2014

#### DECISION

La CPNEFP reporte ce point à la réunion du 07 janvier 2015.

## VIII. MASTER 4D LYCEE DORIAN/LA SORBONNE

#### DECISION

La CPNEFP reporte ce point à la réunion du 07 janvier 2015.

## IX. DOCUMENTATION/TABLEAUX DE BORD

### 1. Licenciements économiques

### 2. CCP Ingénierie Infrastructure et Organisation Opérationnelle Coursus 2

a) Résultats examen fin session : 29 octobre 2014

### 3. CCP Propriété et Organisation Opérationnelle cursus 1

a) Résultats examen fin session : 21 novembre 2014

### 4. CQP TTF Groupe 6 : résultats examen du 03 octobre 2014

### 5. CQP TTF : enquête satisfaction fin session groupes 1 à 6

### 6. Suivi des communications avec ACTALIANS au 30/09/2014

#### DECISION

La CPNEFP reporte ce point à la réunion du 07 janvier 2015.

## X. QUESTIONS DIVERSES

**La CPNEFP se réunira le mercredi 07 janvier 2015**